Axe 4 – Développer une alimentation de qualité accessible à tous

Thème 1 : Favoriser l'éducation alimentaire et la sensibilisation à l'alimentation durable

Action 1.1 : Organiser des événements grand public de sensibilisation à l'alimentation durable

POURQUOI

Objectifs de l'action

- **Informer sur le « bien manger », la cuisine saine et de qualité**
- **Sensibiliser à l'utilisation des produits locaux**
- **Promouvoir et soutenir les initiatives locales existantes des collectivités, associations, citoyens et entreprises**

Orientations et rappels

- De nombreux événements culinaires et promouvant les produits locaux existent sur le territoire
- L 'opportunité de mieux y sensibiliser à l'alimentation durable a été exprimée dans les commissions

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Consolider les événements existants en y promouvant l'alimentation locale et durable :

- Soutenir les événements organisés par les partenaires du PAT : agglomérations, communes, CPIE, Foodlab, Palanquée, …
- Capitaliser sur les événements culinaires du territoire (Oursinades, marchés de producteurs, …) pour y diffuser de la sensibilisation
- Favoriser une co-organisation du Forum des initiatives alimentaires par le PAT et partenaires (appel à projets d'initiatives, concours de cuisine locale, …)

Activer une plateforme de recensement des événements en lien avec l'alimentation durable :

- Recenser les structures et acteurs qui proposent des animations en lien avec l'alimentation sur le territoire
- Etudier les modalités d'intégration à la plateforme « Les 4 saisons de l'alimentation »
- Organiser la communication sur la plateforme

Animer une réflexion sur la création de nouveaux événements :

- Quelles thématiques et supports privilégier pour des événements Grand public ?
- Sur quelles démarches s'adosser (Conchytour, Vignobles et découvertes, …) ?
- Travailler avec les territoires voisins sur des événements mutualisés (Terre-Mer; 4 saisons de l'alimentation)

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Nombreux événements déjà organisés : Estivales de Thau (SAM), Vinocap (CAHM), Forum des initiatives alimentaires, …
- Nombreux marchés organisés par les communes CAHM et SAM
- Foodlab, CPIE, Palanquée et autres structures partenaires organisatrices d'événements autour de l'alimentation
- « Les 4 saisons de l'alimentation durable » est un événement régulier co-organisé par différentes collectivités voisines. L'intégration de notre territoire peut être envisagée

Moyens nécessaires

- Temps d'animation de l'animateur PAT sur la coordination / organisation
- Temps de stagiaire / service civique ou prestation / partenariat pour les aspects de sensibilisation

Préalables requis à l'action

- Mieux connaitre et s'inspirer des initiatives et événements existants sur le territoire et sur les territoires voisins

Ressources et financeurs potentiels

- Région : financement d'événements de promotion des productions locales
- Agglos et communes : organisation des événements et d'ateliers de sensibilisation (SAM)

Coût annuel estimé

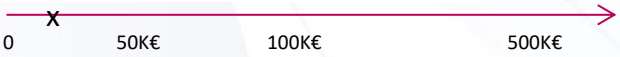

QUAND

Le calendrier

En cours : événements existants et animation PAT

2025 : activation d'une plateforme de recensement

QUI

Maitrise d'ouvrage

- **Agglomérations, communes et partenaires** : organisation d'événements

- **SMBT** : coordination et collaboration avec événements existants

Partenaires envisagés

- Toutes les communes du territoire
- Partenaires du PAT : FoodLab, Palanquée, CODEV SAM…
- CPIE : événements existants (Assiettes gourmandes, Réveillons solidaires, …)
- Associations locales
- Réseau Inpact : CIVAM Racines, CIVAM Bio, Marchés Paysans
- Métropole de Montpellier (4 Saisons de l'alimentation)
- CRCM et organisations professionnelles
- Professionnels de la formation

Axe 4 – Développer une alimentation de qualité accessible à tous

Thème 1 : Favoriser l'éducation alimentaire et la sensibilisation à l'alimentation durable

Action 1.2 : Construire des programmes de sensibilisation spécifiques aux publics jeunes, seniors et précaires

POURQUOI

Objectifs de l'action

- **Améliorer l'information et l'accès à une alimentation durable et de qualité pour des publics ciblés**
- **Augmenter la part de produits locaux dans l'alimentation de tous les publics**

Orientations et rappels

- Cette action est en lien avec le guide de préconisations pour une alimentation durable dans les établissements scolaires (action 1.3), avec l'action de création d'outils de coopération entre structures de solidarité alimentaire (action 2.2), et l'action de relocalisation de l'approvisionnement de la restauration collective (axe 2).

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Action 1 : Public en situation de précarité

Associations de lutte contre la précarité alimentaire :
- Créer du lien avec des producteurs locaux pour fournir des produits frais
- Former les bénévoles et salariés (nutrition, hygiène et sécurité alimentaires, accueil bienveillant)

Familles et bénéficiaires :
- Echanger autour d'ateliers-cuisine
- Mettre en œuvre un Défi FAAP (Famille à alimentation positive)

Action 2 : Jeune public (scolaires)

- Proposer aux établissements des projets participatifs autour de l'alimentation durable. Ex : construction d'un jeu participatif, « J'invite mes parents à manger / au marché », recettes locales …
- Créer des actions ciblées Lycéens : foodtruck durable à proximité des établissements, bus pédagogique
- Valoriser les démarches et communiquer auprès des jeunes : réseaux sociaux, plateforme citoyenne SMBT, …
- Créer du lien avec le CFA - Métiers de bouche sur le sujet de l'alimentation durable pour envisager des actions sur le « Mieux manger »

Action 3 : Public senior

Associations de seniors :
- Organiser des animations, ateliers-cuisine et diffusion de supports de sensibilisation

EHPAD :
- Temps d'information des gestionnaires et soignants
- Animations pour les résidents (Travail CPIE avec EHPAD Frontignan)

Curistes :
- Diffusion de supports de sensibilisation (produits locaux)

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- CPIE : projet « Assiette assiette » déployé dans plusieurs établissements ; programme « Les gourmands engagés »
- L'Ancre des savoirs, centre de ressources en ligne sur la pêche et conchyliculture (CPIE/DLAL)
- Des partenariats existants entre le SMBT et des SEJ / communes autour de projets participatifs alimentation durable

Moyens nécessaires

- Créer des programmes adaptés aux publics (partenariats)
- Animateurs (régie, prestation, stagiaires / services civiques)
- Mobiliser les réseaux sociaux / influenceurs pour sensibiliser les jeunes

Préalables requis à l'action

- S'inspirer des initiatives existantes sur le territoire et ailleurs
- Engagement des communes et des structures sociales : mise à disposition des locaux
- Mobiliser les établissements scolaires et les associations

Ressources et financeurs potentiels

- Région (valorisation produits locaux; programme Bien Manger pour tous)
- ADEME
- DRAAF (PNA)
- Fondation Carasso

Coût annuel estimé

QUAND

Le calendrier

Action 1 : 2025

Action 2 : en partie en cours et à moyen terme (foodtruck - bus pédagogique)

Action 3 : 2025-2026

QUI

Maitrise d'ouvrage

- **Co-portage avec structures adaptées pour chaque action**
- SMBT (coordination)

Partenaires envisagés

- CPIE (actions 1 & 2)
- FoodLab (action 2)
- CODEV SAM (action 3)
- Département (actions 1 & 2)
- DLAL / FEAMPA (action 2)
- Restaurateurs (foodtruck)
- Agglomérations (EDD)
- Communes (SEJ & CCAS)
- Producteurs & circuits-courts
- Formatrices locales (nutrition, …)
- Associations de solidarité alimentaire
- CIVAM Bio (Défi FAAP) et CIVAM Racines

Axe 4 – Développer une alimentation de qualité accessible à tous

Thème 1 : Favoriser l'éducation alimentaire et la sensibilisation à l'alimentation durable

Action 1.3 : Elaborer un guide de préconisations pour une alimentation durable au sein des établissements scolaires

POURQUOI

Objectifs de l'action

- **Inciter les établissements scolaires à s'engager dans des actions en faveur d'une alimentation locale et durable**
- **Proposer une démarche globale de sensibilisation aux établissements et faciliter leur mise en action**

Orientations et rappels

- L'éducation nationale et le Rectorat doivent être impliqués dans cette action
- Différents intervenants d'un établissement scolaire peuvent être sollicités : direction, enseignants, acheteurs et cuisiniers de la restauration collective, animateurs périscolaires, élèves, parents, infirmières scolaires

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Elaborer un premier guide de préconisations :

- Recensement des actions locales et nationales
- Recensement des acteurs et partenaires locaux à mobiliser
- Création d'un comité technique : proposition de plan d'actions et choix des thématiques à aborder (gaspillage, végétalisation, équilibre nutritionnel, relocalisation…)
- Construction d'une première version-test du guide

Expérimenter des actions sur 1 ou 2 établissements et adapter le guide :

- Définir les modalités de l'expérimentation (volontariat des établissements, appels à projets, fléchage par le Rectorat, …)
- Repérer les moyens financiers et d'animation à mobiliser
- Accompagner l'expérimentation et évaluer les expériences menées (réussite, réplicabilité, …)
- Adapter le guide au fur et à mesure des expérimentations
- Prévoir sa diffusion

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Dispositif national Eco-Ecole
- Action du CPIE financée par le PAT (SMBT-DRAAF) : création d'un projet pédagogique autour de l'alimentation durable
- Travail déjà réalisé en partenariat entre le SMBT et certaines communes
- L'animation du PAT participe à l'initiative conjointe de 5 SEJ du territoire (gaspillage alimentaire et sensibilisation alimentation)

Moyens nécessaires

- Stagiaire pour une première version du guide et le lancement de l'expérimentation
- Prestataire spécialisé pour l'élaboration définitive du guide
- Animation du PAT pour l'évaluation de la démarche

Préalables requis à l'action

- Benchmark et mobilisation des établissements

Ressources et financeurs potentiels

- Education nationale
- Communes (PEDT / SEJ)
- ADEME
- Pass Culture (collèges et lycées)

Coût annuel estimé

QUAND

Le calendrier

2025-2026

QUI

Maitrise d'ouvrage

- **CPIE Bassin de Thau**
- **SMBT**
- Etablissements
- Education nationale / Rectorat

Partenaires envisagés

- Département et Région
- Agglomérations (EDD)
- Communes et SEJ
- Formatrices / nutritionnistes
- CIVAM Bio / CIVAM Racines 34
- FoodLab La Capéchade (collèges)

Etablissements engagés sur le sujet :

- Cité mixte Jean Moulin - Jean Bene à Pézenas
- Lycée agricole de la Condamine
- Ecole primaire de Balaruc-Le-Vieux (Thau Restauration)
- Cité mixte Paul Valery à Sète
- Lycée Joliot Curie à Sète
- Beaux-Arts de Sète
- …

Axe 4 – Développer une alimentation de qualité accessible à tous

Thème 2 : Lutter contre la précarité alimentaire

Action 2.1 : Mettre en œuvre des actions de soutien à des tiers-lieux alimentaires

POURQUOI

Objectifs de l'action

- **Faciliter la création et le développement de tiers-lieux alimentaires**
- **Favoriser le « faire ensemble », les initiatives citoyennes et solidaires autour de l'alimentation**

Orientations et rappels

- Les tiers-lieux alimentaires sont des espaces facilitant la diffusion des messages en faveur de l'alimentation durale à tous les publics
- Des tiers-lieux alimentaires existent sur le territoire et doivent être soutenus et accompagnés dans leur développement et essaimage

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

1. Etudier les moyens de créer et conforter la place de tiers-lieux alimentaires sur le territoire :

- Recenser les projets de création de nouveaux tiers-lieux
- Créer un programme d'accompagnement de collectifs citoyens souhaitant se structurer en tiers-lieux
- Identifier les missions que pourraient remplir un nouveau tiers-lieu : cuisine accessible au grand public, cantine populaire, épicerie sociale, …
- Créer des liens de coopération entre tiers-lieux et avec des structures partenaires (communes / CCAS, collectifs citoyens, associations de solidarité alimentaire…)

2. Apporter des aides concrètes aux tiers-lieux alimentaires existants

Faire connaître les tiers-lieux et soutenir leur communication :

- Faire connaitre les tiers-lieux aux financeurs et partenaires institutionnels
- Co-organiser ou les inclure dans les événements ou actions du PAT
- Relayer leurs événements et actions
- Faciliter la connexion avec d'autres structures du territoire

Appui à la recherche de financements :

- Partager les résultats de la veille financière menée par le PAT
- Mettre en lien direct avec des financeurs
- Coopérer sur des appels à projet

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Le FoodLab « La Capéchade » à Marseillan
- La Palanquée à Sète
- Autres tiers-lieux existants pour inspiration : Paniers Solidaires, le Lieu-Ressources (foodtruck solidaire), …
- Epiceries coopératives : Coop singulière à Sète et Papinette à Pézenas
- Epiceries sociales et solidaires existantes

Moyens nécessaires

- Animation du PAT
- Création du programme d'accompagnement à la structuration de tiers-lieux : expertise / prestation de tiers-lieux existants

Préalables requis à l'action

- S'inspirer des tiers-lieux existants sur le territoire et les territoires voisins (l'Esperluette, la Cantina, …)

Ressources et financeurs potentiels

- Appels à projet (DRAAF / PNA, France Tiers-Lieux, …)
- Département et communes (soutien opérationnel et institutionnel)
- Région : dispositif spécifique précarité
- Privé : mécénat, fondations

Coût annuel estimé

QUAND

Le calendrier

En cours

QUI

Maitrise d'ouvrage

- **La Palanquée & le FoodLab la Capéchade**
- **SMBT (PAT)**

Partenaires envisagés

- Réseau de tiers-lieux (France Tiers-lieux)
- ANDES, réseau d'épiceries sociales
- Laboratoire de recherche LERIS
- Montpellier Métropole
- Communes & CCAS: Sète, Pézenas, Marseillan, Mèze, Poussan, Pinet, Frontignan, Balaruc-les-bains
- CPIE Bassin de Thau
- Lieu-Ressources Pézenas
- Secours Populaire Gigean
- CIVAM Racines

Axe 4 – Développer une alimentation de qualité accessible à tous

Thème 2 : Lutter contre la précarité alimentaire

Action 2.2 : Créer des outils de coopération des acteurs de la solidarité alimentaire

POURQUOI

Objectifs de l'action

- **Mettre en synergie les acteurs de la précarité alimentaire**
- **Favoriser une mutualisation d'actions de solidarité alimentaire**
- **Améliorer la qualité de l'alimentation des personnes en situation de précarité**

Orientations et rappels

- Des ateliers de mise en réseau et de préfiguration d'une coopération des acteurs de la solidarité alimentaire ont débuté dans le cadre du PAT en 2023
- Le Département a développé les réseaux locaux PASIP, rassemblant les acteurs de la solidarité (associations, CCAS et travailleurs sociaux)

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Animer les réseaux solidaires en vue d'y renforcer la place de l'alimentation durable :

- Constituer une méthodologie d'animation et la mettre en place avec les acteurs
- Réfléchir aux moyens d'assurer à terme un portage de cette coopération par les structures de solidarité
- Faire émerger des actions concrètes de coopération, dont des formations en commun
- Entretenir le partenariat avec les réseaux PASIP du Département (1 réseau sur SAM et 2 réseaux sur CAHM)

Former et informer les acteurs de la solidarité alimentaire pour un mise en réseau efficace :

- Elaboration d'une convention entre le SMBT et Solinum pour déployer la plateforme **Soliguide** de manière efficace sur le territoire
- Mise en place d'une animation spécifique sur le territoire par Solinum
- Recensement exhaustif des structures locales de solidarité alimentaire
- Formation des salariés et bénévoles des associations à l'utilisation du Soliguide

Soliguide : plateforme et cartographie en ligne de recensement et d'information sur les acteurs de la solidarité : https://soliguide.fr

Projet de création d'un groupement d'achats de produits frais locaux pour les associations :

- Spécifier les besoins des associations
- Mener une étude de faisabilité (financements DRAAF sécurisés par le PAT)
- Sonder les producteurs locaux intéressés pour vendre des denrées
- Travail en priorité sur les produits frais : fruits et légumes, poissons et viandes

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Réseaux PASIP du Département
- Soliguide : plateforme de recensement des acteurs de la précarité
- SOLAAL fait le lien avec producteurs (dons, surplus)
- Observatoire Obsoalim : réseau départemental d'acteurs de la précarité
- La Banque alimentaire est en lien avec toutes les structures d'aide alimentaire

Moyens nécessaires

- Temps d'animation du réseau d'acteurs : SMBT & Foodlab
- Soliguide : convention Solinum – SMBT
- Formations : prestataires (Département, associations)
- Etude de faisabilité groupement d'achats : bureau d'études

Préalables requis à l'action

- Recenser tous les acteurs mobilisables : associations, CCAS, structures accompagnatrices, producteurs, etc.

Ressources et financeurs potentiels

- DRAAF : appel à projets « Mieux manger pour tous »
- Collectivités (Appel à projets Région, soutien opérationnel Département)
- Appels à projet fondations

Coût annuel estimé

QUAND

Le calendrier

La mobilisation des acteurs est déjà engagée par le PAT
En cours: co-animation du réseau d'acteurs + convention avec Soliguide
A court terme : formations communes
A moyen terme : étude de faisabilité achats groupés

QUI

Maitrise d'ouvrage

Co-animation : **SMBT** & **Foodlab La Capéchade**

Partenaires envisagés

- Associations, structures d'aide sociale (CCAS) et Banque alimentaire
- Etat et collectivités (Département – PASIP)
- Structures accompagnatrices : CPIE – Paniers de Thau, Lieu-Ressources Pézenas, épiceries coopératives, CIVAM Racines
- Producteurs & Chambre d'Agriculture (appro produits frais)
- Collectifs de citoyens, conseil de Développement
- Montpellier Métropole
- SIAO 34

Axe 4 – Développer une alimentation de qualité accessible à tous

Thème 2 : Lutter contre la précarité alimentaire

Action 2.3 : Etudier la faisabilité d'une caisse commune de l'alimentation

POURQUOI

Objectifs de l'action

- **Faciliter l'accès des personnes en situation de précarité à des produits de qualité et des lieux d'alimentation durable**
- **Etudier les conditions de mise en place au niveau local d'une expérimentation de caisse commune**
- **Diversifier les outils de soutien à la production agricole locale**

Orientations et rappels

- La mise en coopération des acteurs de la solidarité (action 2.2) est une étape préalable à l'émergence d'une expérimentation

- L'expérimentation d'une caisse commune de l'alimentation est en cours sur la métropole de Montpellier : dispositif « Territoires à VivreS »

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Faire un benchmark des expérimentations de caisse commune en cours et des dynamiques de territoires en termes de solidarité alimentaire :

- Territoires à VivreS à Montpellier
- Autres expérimentations de caisses communes (Fondation Carasso)
- Expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation (Département Gironde)
- Expérimentation d'autres territoires. Ex : Dieulefit / Drôme, Département du Gers, …

Etudier les conditions de mise en œuvre d'une expérimentation :

- Etudier la volonté des citoyens à créer un dispositif de solidarité alimentaire
- Identifier les aspects techniques et réglementaires : modèle économique, mode de fonctionnement, financements mobilisables, type de public, nombre d'expérimentateurs, …
- Recenser les types de portage possibles (tiers-lieux, collectif citoyen, …) et pré-identifier des porteurs potentiels d'une expérimentation
- Pré-cibler des lieux d'achat de produits de qualité

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Expérimentations en cours dans des territoires voisins
- Travail du Conseil de développement SAM sur la précarité alimentaire et sensibilisation des décideurs

Moyens nécessaires

- Benchmark : animation commune PAT, associations, CPIE, collectifs
- Etude des conditions d'une expérimentation : à définir

Préalables requis à l'action

- Coopération des structures de solidarité alimentaire (action 2.2)
- Mobilisation citoyenne pour le projet

Ressources et financeurs potentiels

- Appels à projets spécifiques de financement de caisses communes
- Privé : fondations, entreprises, 1% pour l'alimentation solidaire
- Citoyen : campagnes de financement participatif (ex : kisskiss, helloasso)
- Opération « GMS responsable »
- Collectivités

Coût annuel estimé

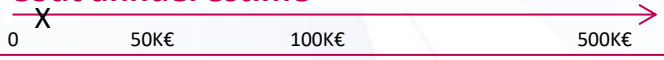

QUAND

Le calendrier

2024 – 2025 : mise en réseau des acteurs et benchmark

2026 : étude des conditions de mise en œuvre et positionnement du territoire sur une éventuelle expérimentation

QUI

Maitrise d'ouvrage

- **SMBT** : pilotage de l'émergence du projet

- **Réseau partenarial à définir** pour le portage d'une expérimentation

Partenaires envisagés

- Associations locales de solidarité alimentaire
- Réseau de tiers-lieux, épiceries coopératives du territoire & CPIE
- Territoires à VivreS : 3M, VRAC et Cocinas, FR CIVAM, la Graine
- Collectivités locales dont Département (réseau PASIP) et les communes / CCAS
- Réseau InPACT : FR CIVAM, CIVAM Bio & Marchés Paysans
- Recherche et Chaire UNESCO Alimentation du Monde
- Réseaux agricoles/producteurs
- Caisse d'Allocations Familiales
- Entreprises et GMS engagées

Axe 4 – Développer une alimentation de qualité accessible à tous

Thème 3 : Favoriser le pouvoir d'agir des citoyens sur leur alimentation

Action 3.1 : Renforcer la participation citoyenne dans la gouvernance du Projet alimentaire territorial

POURQUOI

Objectifs de l'action

- **Etudier les formes d'implication citoyenne dans les instances de gouvernance du PAT**
- **Mieux fédérer les réseaux citoyens autour de l'alimentation durable**

Orientations et rappels

- Les instances de gouvernance du PAT sont un Comité de pilotage ouvert (40 membres) et un Bureau (8 personnes)
- Le PAT est partenaire de collectifs citoyens existants sur le territoire (CODEV SAM, tiers-lieux, …)
- Cette action est liée au soutien à l'émergence de projets citoyens autour de l'alimentation durable (action 3.2)
- Un réseau d'acteurs et de citoyens s'est constitué (CGITE) avec des actions en faveur de la transition écologique

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Option 1. Créer des temps d'échange avec les citoyens dans le cadre du COPIL

- Travailler à une meilleure intégration et implication des représentations citoyennes dans le Comité de pilotage : nombre de représentations, formations, …
- Etudier un format de Comité de pilotage mi-institutionnel & mi-citoyen
- Envisager une restitution / bilan annuel des actions du PAT, et des animations à destination des citoyens pour mieux appréhender le PAT
- Réfléchir à d'autres manières d'intégrer les citoyens dans la gouvernance (benchmark)

Option 2. Création d'un Conseil Local de l'Alimentation (CLA)

- Etude des objectifs et du fonctionnement de différents CLA de territoires voisins
- Identification des membres, partenaires et représentations citoyennes à y inclure
- Création d'une animation dédiée du CLA

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Le Conseil de Développement SAM possède un groupe Alimentation dynamique
- Exemple de l'implication forte du CODEV du Pays Cœur d'Hérault dans leur PAT
- Différents types de représentations citoyennes existent : Conseils municipaux des jeunes, tiers-lieux, réseau CPIE, collectif citoyens, associations…

Moyens nécessaires

- Dans le cadre du COPIL : animation du PAT
- Création du CLA : animation spécifique

Préalables requis à l'action

Pour les deux options, un benchmark des initiatives similaires existantes est nécessaire : fonctionnement de CLA dans d'autres territoires et différents modes de gouvernance citoyenne dans les autres PAT

Ressources et financeurs potentiels

- DRAAF (animation PAT)
- Conseil régional
- Agglomérations
- Fondations (Carasso, Fondation de France)

Coût annuel estimé

QUAND

Le calendrier

En cours

QUI

Maitrise d'ouvrage

- SMBT pour l'animation du PAT et projets citoyens
- A définir : la maitrise d'ouvrage d'un éventuel CLA

Partenaires envisagés

- Conseil de Développement SAM et instance de représentation citoyenne CAHM
- Conseils citoyens et conseils municipaux des jeunes des communes (Sète, Marseillan, …)
- Tiers-lieux et initiatives citoyennes du territoire
- CPIE : co-animation d'une instance citoyenne
- Associations et épiceries coopératives
- FR CIVAM Occitanie
- Chaire UNESCO Alimentation du monde

Axe 4 – Développer une alimentation de qualité accessible à tous

Thème 3 : Favoriser le pouvoir d'agir des citoyens sur leur alimentation

Action 3.2 : Soutenir l'émergence de projets citoyens autour de l'alimentation durable

POURQUOI

Objectifs de l'action

- **Faire de l'alimentation un axe fort de la vie locale**
- **Créer du lien et impliquer les citoyens dans des projets d'alimentation durable**

Orientations et rappels

- Le CoDev SAM a un groupe actif sur l'alimentation et des tiers-lieux citoyens existent sur le territoire avec des projets engagés
- Un réseau d'acteurs et de citoyens s'est constitué (CGITE) sur le territoire avec des actions en faveur de la transition écologique et alimentaire
- Cette action est liée au renforcement de la participation citoyenne dans les instances du PAT (action 3.1) et avec les actions de sensibilisation du grand public à l'alimentation durable (action 1.1)

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Animation d'événements et valorisation des projets citoyens :

- Faire du « Forum des initiatives alimentaires », organisé par le PAT, un rendez-vous citoyen, régulier et pérenne
- Faciliter la création d'événements portés par des citoyens
- Impliquer les collectifs citoyens dans des projets et actions du PAT (Ex : valorisation des circuits-courts du territoire)
- Travailler avec les communes pour organiser des temps d'échange et de présentation des enjeux alimentaires et de valorisation des projets locaux

Soutien technique et financier aux initiatives et projets citoyens :

- Faire connaitre et aider à la communication des initiatives existantes
- Créer une thématique alimentation dans la plateforme numérique citoyenne en cours d'élaboration (BlueThauLab)
- Mettre en réseau les initiatives entre elles et avec des partenaires
- Relancer un appel à projets alimentaires citoyens (financement)
- Aider les initiatives à la recherche de financements

COMMENT

Moyens déjà à disposition

De nombreuses initiatives citoyennes sur l'alimentation durable existent sur le territoire et notamment :

- Le Conseil de développement SAM porte un groupe Alimentation
- Le Foodlab est un tiers-lieu alimentaire porté par un collectif citoyen
- Les Paniers de Thau sont des entités citoyennes coordonnées par le CPIE et animées par des consommateurs-relais
- La Palanquée propose un programme d'incubation de projets agricoles et alimentaires
- Le SMBT anime un réseau de participation citoyenne autour des enjeux environnementaux (CGITE)
- Le Blue Thau Lab est un vecteur d'innovations sociales impliquant les citoyens

Moyens nécessaires

- Temps d'animation et accompagnement des projets et initiatives

Préalables requis à l'action

Ressources et financeurs potentiels

- Collectivités : DRAAF, Département, Région
- Fondations et mécénat
- Agence Régionale de Santé

Coût annuel estimé

QUAND

Le calendrier

En 2025 :

- Forum des initiatives alimentaires
- Plateforme numérique citoyenne
- Valorisation des circuits-courts avec les citoyens

QUI

Maitrise d'ouvrage

- **Co-portage SMBT / PAT et les différents collectifs citoyens** (Tiers-lieux, CODEV SAM…)

Partenaires

- Réseaux citoyens : CODEV, associations, collectifs, tiers-lieux, Paniers
- Associations
- CPIE
- Réseau INPACT
- INRAE – Participation citoyenne
- Collectivités : agglos et communes
- Blue Thau Lab (plateforme citoyenne)